

LA BRETAGNE

SOCIÉTÉ DE SECOURS
AUX FAMILLES INDIGENTES
DES
BRETONS RÉSIDANT A PARIS

COMPTE RENDU

de l'Assemblée générale des Membres Bienfaiteurs de la Société
tenue le 5 Juin 1902
au Palais archiépiscopal de Paris,
sous la Présidence d'honneur
de Son Éminence le CARDINAL RICHARD

PARIS
IMPRIMERIE L. DULAC ET GAUCHET
8, RUE LAMARTINE, 8

1902

AVIS

Les personnes qui désireraient faire partie de la Société « La Bretagne » sont priées d'en informer par lettre M. le Baron de Kertanguy, Trésorier, 36, Avenue Hoche, en ayant soin d'indiquer dans quelle catégorie elles veulent être inscrites. La Société comprend, en effet, quatre catégories de membres, qui sont définies comme suit à l'article 2 des statuts :

ARTICLE 2

La Société est composée :

- 1° *De membres fondateurs ;*
- 2° *De membres bienfaiteurs ;*
- 3° *De membres donateurs ;*
- 4° *De membres adhérents.*

Les membres faisant partie du Comité de fondation sont de droit *membres fondateurs*.

Sont encore *membres fondateurs*, les personnes qui apportent individuellement à la Société un don d'au moins 500 francs.

Les personnes qui souscrivent une cotisation annuelle de 100 francs, sont *membres bienfaiteurs*.

Les personnes qui souscrivent une cotisation annuelle de 25 francs au moins, sont *membres donateurs*.

Les *membres adhérents* doivent payer une cotisation annuelle de 6 francs.

LA BRETAGNE

SOCIÉTÉ DE SECOURS

AUX FAMILLES INDIGENTES

DES

BRETONS RÉSIDANT A PARIS

COMPTE RENDU

de l'Assemblée générale des Membres Bienfaiteurs de la Société

tenue le 5 Juin 1902

au Palais archiépiscopal de Paris

sous la Présidence d'honneur

de Son Éminence le CARDINAL RICHARD

PARIS

IMPRIMERIE L. DULAC ET GAUCHET

8, RUE LAMARTINE, 8

1902

LA BRETAGNE

SOCIÉTÉ DE SECOURS

AUX FAMILLES INDIGENTES

DES

BRETONS RÉSIDANT A PARIS

L'Assemblée générale des membres Fondateurs, Bienfaiteurs et Donateurs de la Société a eu lieu le 5 juin 1902, à trois heures de l'après-midi, au Palais archiépiscopal, sous la Présidence d'honneur de Son Éminence le Cardinal Richard, archevêque de Paris.

Après la prière d'usage dite par Son Éminence, M. le comte de Chateaubriand prend la parole.

**Allocution de M. le Comte de Chateaubriand
Président.**

ÉMINENCE,

Je veux, tout d'abord vous dire les sympathies qu'ont éprouvées pour vous tous les membres de notre « Bretagne »



Document numérisé en 2026

pendant la trop longue et pénible épreuve subie par votre Éminence à son retour de Rome, et le plaisir qu'ils ont de se retrouver autour de vous, leur bien cher et vénéré Président. Ce n'est pas à nous seulement, humbles travailleurs de la charité que votre santé est précieuse, elle l'est aussi, et surtout à la cause de l'Eglise de France, qui a plus que jamais, besoin de ses vigilants défenseurs, et nous supplions la Divine Providence, qui conserve à votre auguste chef et le nôtre les forces nécessaires, de vous garder à notre tête encore bien longtemps.

Votre présidence aujourd'hui nous en fait espérer une autre, à Montmartre, le 22 juin. Tout se prépare pour amener, nous le croyons, une nombreuse assistance à notre pèlerinage qui deviendra ainsi, annuel. Agenouillé à la tête de vos Bretons devant le Sacré-Cœur, vous lui demanderez, Éminence, les âmes de tous ces pauvres gens que le Père Kervennic et nos chères sœurs rencontrent dans leurs courses infatigables à travers Paris, et qui sont parfois si difficiles à conquérir ! Trop souvent ils mettent l'obstination Bretonne, ce défaut des qualités de notre race, à ne pas écouter le prêtre, et il en est que vos prières seules peuvent sauver.

Notre trésorier, M. de Kertanguy, vous fera, tout à l'heure le compte rendu du travail accompli par notre bon aumônier et par nos sœurs. Les instructions que nous avons reçues de vous, l'année passée, Éminence, ont été suivies, autant que nous l'avons pu. Le Comité de nos dames patronnesses qui était composé de neuf de ces dames en mai 1901, l'est aujourd'hui de 16. Ce sont :

Mesdames la baronne de Kertanguy, Présidente du Comité;

La comtesse de la Tour du Pin et la comtesse de Guébriant, vice-présidentes;

La comtesse de Quélen;

La marquise de Polignac;

La baronne de Gargan;

La comtesse de Guernisac;

La marquise de La Moussaye;

La comtesse de Cambacérès;

La Comtesse de Courcy;

Madame de Kermaingant;

La marquise d'Autichamp;

La comtesse de Montaigu;

La marquise de Talhouët;

La comtesse Marie de Chateaubriand.

~~La comtesse de St Gilles~~

Nous avons de plus 27 dames donatrices ou bienfaitrices, et leur nombre s'accroît chaque jour. La liste, Éminence, vous en sera remise, afin que vous puissiez, par vos prières, les récompenser de leur charité et de leur zèle.

Avec une semblable affluence de bonnes volontés, quand on a vu comme moi l'ardeur extrême montrée tout récemment par nos dames pour procurer des ressources à la « Bretagne », on doit avoir confiance en l'avenir de notre œuvre.

Mais il reste toutefois beaucoup à faire. Le rapprochement des classes, la charité personnelle qui se manifeste par les visites fréquentes et familières des riches aux pauvres est un des meilleurs fruits d'une œuvre comme la nôtre. Il importe, nous le croyons, qu'elle soit un prolongement de la vie Bretonne. Des hommes séduits par l'engouement pour de fausses doc-

trines, s'en vont répétant, même en Bretagne, qu'il n'est plus de classes, que ces mots si touchants et si doux, « notre maître » « notre maîtresse » que l'on entendait assis au foyer du métayer héréditaire, n'ont plus de sens aujourd'hui, et que la sèche et dure loi de l'intérêt doit présider seule aux rapports sociaux.

Mesdames, et nous aussi Messieurs, il nous faut montrer que cela n'est pas, et qu'habitants de Paris, nous sommes toujours ce que nous étions dans l'Ouest.

Il me reste à appeler l'attention de votre Éminence sur la partie du rapport de M. de Kertanguy qui a trait à notre bureau de la rue de Vaugirard, et aux soins que lui donne sa directrice toute dévouée, Mademoiselle Quémener. Rien n'est plus utile à notre œuvre que cette institution, d'où sont sorties les conférences faites par le Père Kervennic aux jeunes domestiques et qui a contribué puissamment à la faire connaître. Il serait peut-être possible de donner à la « Bretagne » une publicité plus étendue encore.

Cette idée nécessite des études préalables et peut-être aurons-nous bientôt l'occasion de prendre à cet égard les avis de notre Éminence.

Je vous demande Monseigneur de vouloir bien donner la parole à M. de Kertanguy pour la lecture de son rapport.

Son ÉMINENCE. — Nous remercions M. de Chateaubriand des paroles qu'il vient de nous adresser. Il nous donne de l'espérance pour l'avenir et en continuant avec persé-

vérance et courage les efforts commencés, nous arriverons à avoir une grande, une belle œuvre bretonne. Les Bretons viennent de plus en plus nombreux à Paris ; il faut que la charité grandisse aussi, comme elle le fait toujours, en présence du bien à réaliser.

Nous allons maintenant demander à M. de Kertanguy le compte rendu de notre situation de l'année.

Rapport de M. le baron de Kertanguy Trésorier.

ÉMINENCE,

Parmi les précieux témoignages de bienveillance que vous avez si souvent daigné accorder à la Société « La Bretagne », le plus cher à nos cœurs est la bonté toute paternelle avec laquelle vous voulez bien, chaque année, nous réunir autour de votre personne et vous intéresser au récit des efforts que nous faisons pour donner à notre œuvre des développements nouveaux. C'est avec une piété toute filiale que nous venons ici ; nous sommes émus de reconnaissance pour les encouragements que vous nous accordez et le respect avec lequel nous recueillons vos avis et vos conseils, donne à nos âmes un redoublement de force pour mieux accomplir nos devoirs de charité envers nos malheureux frères Bretons de Paris.

MESDAMES, MESSIEURS,

J'ai, avant tout, le pénible devoir de vous rappeler une perte cruelle. Je viens vous demander d'adresser un douloureux et reconnaissant souvenir à la mémoire du marquis de Polignac que Dieu a rappelé à lui à la fin de l'année dernière. Il fut l'un des premiers fondateurs de notre Société et l'un de ses plus insignes bienfaiteurs. S'il ne paraissait pas à nos réunions, c'est qu'une maladie, qui a tenu pendant plusieurs années sa famille dans de continuelles angoisses, ne lui permettait pas de quitter sa demeure ; mais, de son fauteuil, il aimait à entendre parler de notre œuvre, il s'intéressait à son développement et il le témoignait par les dons les plus généreux. Nous lui devons un sincère hommage de gratitude et de regrets.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, notre Société a continué de s'affermir sur ses bases. Nos sœurs ont secouru, avec leur dévouement habituel, chacune dans son quartier, les nombreuses misères qui réclament leurs soins, misères physiques et misères morales. C'est dans le soulagement de ces dernières que leur bienfaisante action a surtout progressé. Les baptêmes, les premières communions, les mariages réhabilités ont été plus nombreux que les années précédentes ; plus d'enfants ont été arrachés aux écoles laïques pour être confiés aux mains de maîtres religieux ; les instructions de notre aumônier ont attiré un plus grand concours d'auditeurs et à l'époque des fêtes pascales, il a eu la consolation de voir une affluence inusitée d'hommes accomplir leurs devoirs. Ce sont certainement là les progrès qui réjouiront davantage

vos cœurs ; ce sont ceux qui répondent le plus directement au but de l'œuvre que vous avez fondée, et à laquelle vous apportez le concours de votre dévouement. Nous devons sans doute ces progrès, en première ligne, à l'action bienfaisante des sœurs, à la reconnaissance que leur douce charité fait germer dans le cœur des malheureux qu'elles soulagent, à la sympathie que le peuple éprouvera toujours pour les grandes ailes blanches des cornettes de Saint-Vincent-de-Paul. Mais nous les devons aussi pour une part importante au bureau de secrétariat que nous avons fondé l'année dernière. Ce bureau est situé rue de Vaugirard, 23. Il est confié à une personne, Mademoiselle Quémener, qui porte en elle un cœur, une âme et le zèle d'une sœur de charité. Habitante Paris depuis longtemps, connue d'un grand nombre de familles bretonnes, elle a vu de suite nos compatriotes affluer au bureau de son secrétariat. Elle rend service à presque tous ; elle met les uns en communication avec les sœurs ; à d'autres, grâce à ses relations personnelles qui sont nombreuses, elle procure des places ou des emplois ; à d'autres, enfin, elle peut donner quelques secours immédiats au moyen d'un vestiaire dont elle a réuni les premiers éléments. Ce serait œuvre bien utile que d'augmenter les ressources de ce vestiaire ; je saisis cette occasion de le recommander à la plus bienveillante charité de nos dames patronnesses. Même pour aller solliciter un dur labeur manuel, un costume décent est utile ; la prévention qui naît à la vue d'un homme en haillons est naturelle à l'âme humaine ; habiller un pauvre, ce n'est pas seulement mettre ses membres à l'abri du froid ; c'est lui donner en outre de l'aide pour trouver l'emploi de ses bras. Veuillez donc ne

pas oublier, dans vos aumônes, le vestiaire de Mademoiselle Quéméner.

Notre secrétariat est situé, je viens de le rappeler, au numéro 23 de la rue de Vaugirard, au bout de la rue Bonaparte, tout près du jardin du Luxembourg. C'est un point presque central pour nos sœurs, dont l'une habite place Jeanne-d'Arc, une autre à la Bastille, une troisième à Clichy et la quatrième à Montrouge. Le Conseil d'Administration y tient ses séances depuis le commencement de l'hiver dernier, et il serait bien à souhaiter qu'il pût aussi servir, de temps en temps, de lieu de réunion pour nos dames patronesses. Il serait facile, ces jour-là, d'y faire venir les sœurs afin d'apprendre d'elles les besoins immédiats de leur quartier, de connaître ainsi les misères les plus urgentes à soulager et de rechercher les moyens d'y apporter un utile secours.

L'an dernier, Votre Éminence nous avait recommandé d'employer nos efforts à augmenter le nombre de nos dames patronesses. Nos présidentes, désireuses d'obéir à vos instructions, se sont empressées de rechercher autour d'elles de nouveaux et utiles concours. Leur appel a été entendu et le nombre des dames qui s'intéressent à notre œuvre est aujourd'hui considérable. Malheureusement des circonstances particulières n'ont pas encore permis de mettre en lumière toute l'efficacité de si précieux concours. Sans nous enfoncer dans la politique, nous pouvons prononcer ici le mot « élections ». Les élections nous ont été funestes. Elles ont retenu loin de Paris pendant une période plus longue que d'habitude la plupart de nos dames patronesses; elles ont occasionné des dépenses qui ont diminué dans toutes les bourses les sommes réservées d'ordinaire aux bonnes œuvres.

L'absence de Paris a nui à la fréquence des réunions de nos dames patronesses; la diminution des ressources spéciales aux aumônes les a rendues hésitantes sur le choix des mesures à prendre pour alimenter la caisse de la Société. Fallait-il entreprendre une vente de charité? Le résultat en paraissait bien incertain. Le succès d'un concert ne semblait guère moins hasardeux. Ce fut cependant vers le concert que pencha la décision de nos dames patronesses, et ce fut une heureuse inspiration. Grâce au prestige des noms d'artistes d'élite, en tête desquels j'ai le devoir de citer la vicomtesse de Tredern, la vicomtesse de Calan; Messieurs de Coubertin, Le Lubey, le marquis de Gonnet, le comte de Reverseaux, le comte de Rostang, la salle de concert s'est trouvée remplie d'auditeurs attentifs et charmés et « la Bretagne » a vu tomber dans sa caisse une somme de recette inespérée.

Puisse ce succès être un encouragement pour nos dames patronesses, et leur apprendre que leur dévouement est toujours fécond. Nos besoins sont grands et c'est sur le zèle de leur charité seul que nous pouvons compter pour réunir les ressources qui nous sont indispensables. Nous avons quatre sœurs; il faut pourvoir à leur entretien. La somme est bien modeste pour chacune, 600 francs par an; mais elles sont quatre, cela nous fait une dépense annuelle de Fr. 2.400 »
 les aumônes que nous mettons à leur disposition, s'élèvent à 200 francs par mois pour chaque sœur, soit 800 francs par mois pour les quatre sœurs, soit pour un an 9.600 »
 les frais du secrétariat, y compris le loyer et les impôts, se montent à 2.000 »
 les frais de papier, registres, timbres-poste,

impressions et les menus secours distribués par la Société en dehors des sœurs, ne peuvent pas être évalués à moins de. . . . 1.000 »

Nous arrivons ainsi à une somme totale

de Fr. 15.000 »

qu'il nous est indispensable de trouver chaque année pour équilibrer notre budget dans la situation où notre Société est actuellement placée.

Les cotisations nous apportent la moitié de cette somme, le surplus doit être procuré par le produit des quêtes et des ventes organisées par les soins de nos dames patronnesses. C'est pour elles une tâche lourde et difficile, et, quand les circonstances sont défavorables, notre pauvre petit budget fait comme les grands seigneurs de son espèce, il s'équilibre mal.

L'an dernier, par exemple, la vente au Bazar de la Charité n'avait pas été fructueuse ; nous n'y avons recueilli qu'une somme très minime. Nos comptes se sont soldés, au 31 décembre, par une perte de 1,693 fr. 55.

Ce déficit est actuellement comblé et nous avons encore d'importantes sommes de cotisations à réaliser pour l'exercice 1902. Je n'en prévois pas moins une nouvelle insuffisance de ressources en fin d'année, si le produit d'une vente à l'automne où, ce qui serait mieux encore, une affluence d'adhésions nouvelles à notre Société ne viennent pas nous fournir un appoint sérieux.

Ce sont les souscriptions que nous devons surtout désirer. Le grand nombre des adhérents est la principale force des Sociétés. Répandez autour de vous la connaissance de notre œuvre ; signalez le bien qu'elle fait déjà, celui beaucoup plus grand qu'elle ferait encore si nous

pouvions augmenter le nombre de nos sœurs, si nous pouvions mettre plus d'argent aux mains de chacune d'elles, si après avoir donné du pain aux familles, nous pouvions aussi payer des mois d'école aux petits enfants ! Oh ! Mesdames, que de choses intéressantes vous apprendriez, si vous vouliez bien entrer en contact avec nos sœurs. Elles demeurent bien loin, aux extrémités de Paris ; mais nous avons notre secrétariat où vous pouvez leur demander de venir. Je suis certain qu'elles s'empresseraient de se rendre à votre appel, et quand vous auriez causé avec elles, quand vous auriez entendu leurs récits touchants et l'histoire des misères qu'elles ont la joie d'adoucir et de consoler un peu, vous aimeriez notre œuvre. Et, le jour où vous l'aimerez, elle sera grande et prospère, car Dieu a mis dans vos cœurs la bonté, dans vos mains la richesse et dans votre âme la générosité qui répand sur le prochain une abondante part des faveurs accordées par la Providence aux privilégiés de ce monde.

ÉMINENCE,

Vous avez bien voulu accorder votre protection à la Société « La Bretagne ». Son œuvre est la vôtre ; nous vous demandons de nous continuer toujours votre bienveillante direction. Vous nous avez conviés, pour le 22 de ce mois, à un pèlerinage à la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. Nous y convions à notre tour nos compatriotes et nous avons l'espoir que leur affluence ne sera pas moins grande que l'année dernière. La bénédiction qui descendra sur nous par vos mains vénérables nous donnera une force nouvelle pour travailler au développement de notre Société, afin que plus floris-

sante et plus prospère, elle soit aussi plus bienfaisante aux pauvres Bretons exilés!

SON ÉMINENCE. — Votre Société est donc bien fondée dans les idées chrétiennes des autres Sociétés de ce genre. Il s'agit maintenant de développer tous ses éléments. Depuis l'année dernière, vous avez ajouté un nouvel organe, un secrétariat?

M. le baron DE KERTANGUY. — Oui, Eminence, un secrétariat où les Bretons commencent à affluer. Beaucoup, en arrivant à Paris, viennent demander à Mademoiselle Quémener où ils peuvent s'adresser et, suivant le motif qui les a amenés dans la ville, elle les met en relation avec les personnes qu'elle connaît et qui cherchent des employés ou des domestiques. Elle a déjà pu rendre ainsi service à de nombreux Bretons arrivant à Paris ou y résidant depuis longtemps.

SON ÉMINENCE. — Nous avons nos sœurs bretonnes pour visiter les malades et nous avons remarqué que, comme premier élément pour nos Sociétés qu'on peut appeler régionales ou nationales, dans les différentes parties de la France, on a tout d'abord songé à s'assurer le concours des sœurs de charité pour visiter les malades de chaque pays. De l'Aveyron, de l'Orne, on a amené des sœurs et, tout naturellement, nous devons recourir aux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et choisir des sœurs bretonnes.

Je serais heureux de savoir si nos sœurs ont quelques observations à nous communiquer?

(Les sœurs se présentent devant Son Eminence qui s'adresse à sœur Louise).

Veuillez nous dire l'impression que vous avez recueillie cette année au sujet des Bretons, du bien qu'on peut leur faire au point de vue religieux, au point de vue matériel. De quel quartier vous occupez-vous?

LA SŒUR LOUISE. — Je m'occupe du quartier de Clichy.

SON ÉMINENCE. — Combien peut-il y avoir là de Bretons?

LA SŒUR LOUISE. — Environ 8,000. Dans ces 8,000, j'en ai visité à peu près 800. Je recherche les plus malheureux, les familles nombreuses, et surtout les malades à administrer, les grandes misères.

SON ÉMINENCE. — Avez-vous eu le chagrin d'en perdre qui n'aient pas reçu les sacrements?

LA SŒUR LOUISE. — En général, ils ne s'y refusent jamais; je n'en ai pas encore vus les refuser. Lorsqu'ils vont aux hôpitaux, nous donnons au R. P. Kervennic la mission de se rendre auprès d'eux pour les administrer. Il n'y en a pas qui soient morts sans sacrements. Dans ma région, il est certain que tous les malades acceptent les sacrements avec foi et piété; je suis très édifiée par leurs bons sentiments à la fin de leurs jours. Lorsque ces pauvres malheureux s'en vont, ils laissent souvent des orphelins. Nous nous occupons alors de les placer; ce n'est pas toujours chose très facile, mais on en place cependant pas mal.

SON ÉMINENCE. — Dans le rapport qu'on nous lisait tout à l'heure, on nous parlait de baptêmes retardés, de mariages réhabilités; par conséquent, ces pauvres bretons, qui sont si religieux, subissent l'influence du milieu?

LA SŒUR LOUISE. — Ils se laissent influencer pour le mal comme pour le bien; nous nous efforçons de les détourner du mal. Ils se négligent parfois beaucoup

parce qu'ils se laissent malheureusement dominer par le respect humain. Dans nos pays, on baptise les enfants dès le lendemain de leur naissance, tandis qu'ici, l'on attend la venue des parents ou quelqu'autre circonstance. Il est certain que les enfants sont très exposés. Je leur fais beaucoup d'observations à ce sujet; Je les engage autant que possible à faire baptiser leurs enfants rapidement, ou tout au moins à les faire ondoyer. Loin de leur pays, ces pauvres gens s'écartent un peu de la bonne voie.

Lorsque je traverse une rue, je ne donne pas des secours à tout le monde, mais j'entre un peu partout pour voir ce qui se passe.

SON ÉMINENCE. — Vous reconnaissez les Bretons sur votre chemin ?

LA SŒUR LOUISE. — Oui, et je les questionne. Je leur demande comment vont les enfants, quand il y en a, s'ils sont petits, grands, mariés, dans une bonne situation ? J'entre ainsi un peu en conversation, j'arrive à connaître le fond des familles et à voir s'il y a lieu d'intervenir. Il est impossible de donner des secours à tout le monde, et, d'ailleurs, tout le monde n'en a pas besoin ; mais, en ce qui concerne le point de vue spirituel, il y a souvent occasion d'intervenir.

SON ÉMINENCE (s'adressant à une seconde sœur). — De quel quartier vous occupez-vous ?

LA SŒUR ANNA. — De Notre-Dame de la Gare.

SON ÉMINENCE. — Y avez-vous beaucoup de Bretons ?

LA SŒUR ANNA. — J'en visite à peu près deux cents. Il y en a un grand nombre employés au chemin de fer. La Compagnie d'Orléans est bienveillante et généreuse pour ses employés ; mais les familles sont nombreuses et ont

besoin d'être assistées ; puis, en dehors des employés, il y a de bien grandes misères. Nous avons des écoles de sœurs et de frères où nous pouvons placer des enfants.

SON ÉMINENCE (s'adressant à une troisième sœur). — De quel quartier êtes-vous ?

LA SŒUR MARIA. — Je suis de Sainte-Marguerite.

SON ÉMINENCE. — Eh bien, vous avez là des Bretons ?

LA SŒUR MARIA. — Oui, beaucoup.

SON ÉMINENCE. — Est-ce que ce n'est pas un quartier un peu aristocratique ? (Rires) Que font-ils ?

LA SŒUR MARIA. — Ce sont des marchands des quatre-saisons ; des marchands d'ail, d'échalottes, de choux... ils font du commerce. Ils restent cependant très accessibles aux sentiments religieux. La plupart d'entre eux vont aux offices le dimanche et, quand ils sont malades, aucun d'eux ne refuse les sacrements.

Quand ils laissent des orphelins, nous faisons ce que nous pouvons pour ces enfants. Nous parvenons quelquefois à les placer, et nous tâchons de le faire hors de Paris ; mais l'attraction de Paris est toujours si redoutable, que trop souvent ils y reviennent. Les parents font de même quand on les rapatrie : un mois après leur départ, ils sont quelquefois revenus à Paris.

SON ÉMINENCE (à la quatrième sœur). — Quel est votre quartier ?

LA SŒUR ANNE-MARIE. — Montrouge et Vaugirard. J'y trouve beaucoup de Bretons et j'ai de grands espaces à parcourir. Je rencontre beaucoup de familles nombreuses et très malheureuses. Je vois des Bretons employés du chemin de fer, à la gare de l'Ouest, des usines de Grenelle, des usines à gaz ; je crois qu'ils entreprennent tous les travaux : ils sont terrassiers, maçons ; la plu-

part sont des hommes de peine qui viennent des fermes, des campagnes, qui n'ont pas de métier; ce sont les plus malheureux; leur travail est intermittent, une semaine ils en ont, et la semaine suivante ils n'en ont plus.

SON ÉMINENCE. — Que font les enfants?

LA SŒUR ANNE-MARIE. — Les enfants vont dans les écoles chrétiennes, en général, et ils sont très heureux lorsque je puis les y faire admettre. Quand ils n'y entrent pas, c'est qu'ils n'en ont pas les moyens. Il y a deux écoles de sœurs à Montrouge; on y vient plus facilement qu'à Vaugirard.

Les écoles gratuites sont moins nombreuses pour les petits garçons. Il y a cependant à Montrouge l'école des frères Maristes, qui reçoit gratuitement les enfants de Montrouge et de Plaisance, et il y a une autre école gratuite, rue des Fourneaux, qui dépend des Frères.

SON ÉMINENCE. — Alors les bretons vous accueillent bien?

LA SŒUR ANNE-MARIE. — Ils sont heureux de me voir et de m'entendre parler breton avec eux. C'est le meilleur moyen d'arriver à eux. Pour les malades surtout, parler breton est un vrai bonheur!

SON ÉMINENCE. — Je crois vraiment qu'un des meilleurs éléments pour les œuvres du genre de la nôtre, ce sont les sœurs. Il faut encourager les sœurs qui voient les malades et qui les consolent en leur parlant la langue du pays.

Je vois que nous avons fait du bien cette année, notre année n'a pas été perdue.

Et notre bon aumônier, peut-il nous dire si les réunions du dimanche sont bien fréquentées?

LE R. P. KERVENNIC. — Nous avons été plus heureux

cette année que les années précédentes. Les pâques ont été beaucoup plus nombreuses; nous avons dépassé le chiffre de mille.

J'ai commencé par Plaisance, j'y ai donné avec l'abbé Le Guillou une retraite préparatoire aux pâques. Mais nous n'avons pas eu beaucoup de monde parce qu'il y a dans la paroisse de Plaisance plusieurs autres œuvres qui peuvent servir également à la préparation aux pâques. A Vaugirard, nous avons eu, le même prédicateur et moi, une véritable revanche. Plus de cent personnes assistaient chaque jour aux instructions et l'on voyait que l'auditoire variait, de sorte que je puis évaluer à plus de deux cents les bretons qui ont suivi la préparation pascale.

Nous sommes ensuite allés à Clichy. Là encore les bretons sont venus en assez bon nombre; il y en a eu largement une centaine. Même résultat à Notre-Dame de la Gare. Mais c'est dans le quartier de Sainte-Marguerite que j'ai eu le plus de succès, grâce à la collaboration de M. l'abbé Le Roux. Nous y avons prêché dans quatre paroisses, Saint-Eloi, Sainte-Marguerite, Saint-Ambroise et Saint-Paul Saint-Louis. A chacun de ces quatre endroits, le nombre des assistants a toujours dépassé deux cents.

SON ÉMINENCE. — Mon Dieu! que vous en avez encore d'autres à atteindre. Vous avez un vaste champ d'action devant vous!

La directrice de notre secrétariat est-elle ici? Veut-elle bien venir? (Mademoiselle Quémener s'approche de son Éminence).

Vous recevez beaucoup de visites de bretons?

MADemoiselle QUÉMENER. — Oui, Éminence, surtout de jeunes filles arrivant à Paris. Elles s'adressent habi-

tuellement à des bureaux de placement et elles sont dirigées vers n'importe quelle place. Il arrive souvent qu'elles tombent chez des familles où il ne leur est pas possible de remplir leurs devoirs religieux. Quand je l'apprends, je fais quelquefois des démarches pour leur obtenir plus de liberté; si mes démarches sont sans résultat, je m'efforce de leur trouver une autre place où elles puissent remplir leurs devoirs de piété.

Elles ont un autre danger à redouter. Il s'est fondé rue, Denfert-Rochereau, une maison protestante qui cherche à les attirer quand elles arrivent à Paris. On va à leur rencontre, on leur donne des livres, on leur fait des promesses, on leur fournit un asile sans leur dire que c'est dans une institution protestante... Le dimanche suivant on les réunit, le pasteur vient présider la réunion, et on leur fait voir tous les avantages qu'elles auront à suivre assidûment ces réunions.

C'est ce qui nous fait le plus de mal. Souvent ces jeunes filles cèdent, parce qu'elles n'ont pas assez d'intelligence pour comprendre le danger qu'elles courent à fréquenter ces réunions et à accepter les offres qui leur sont faites, ou bien parce qu'elles sont dans un grand embarras pour s'y dérober.

SON ÉMINENCE. — Comment savent-elles qu'il existe pour elles un secrétariat catholique ?

MADemoiselle QUÉMÉNER. — Elles commencent à le connaître; mais il faudrait une propagande active pour qu'il fût connu davantage.

SON ÉMINENCE. — Eh bien, vous voyez, Mesdames, tous les dangers que rencontrent ces pauvres malheureuses jeunes filles qui arrivent à Paris. La conclusion, c'est qu'il nous faut augmenter nos moyens d'action, il faut

augmenter le nombre de nos dames patronnesses. Nous y trouverons une grande ressource. Il y a, je crois, une cotisation fixée ?

MADAME LA BARONNE DE KERTANGUY. — Elle est de cent francs pour les dames du Comité, de cinquante francs pour les dames patronnesses, de vingt francs pour les dames bienfaitrices. Les dames sont bien plus nombreuses qu'à l'année dernière; nous étions 18 et nous sommes 40.

SON ÉMINENCE. — Donc vous avez doublé; vous pourriez doubler encore. Mais il faudrait que vous éprouviez le besoin de vous voir, de vous réunir, tous les mois, par exemple, à date fixe. Je crois que ce serait nécessaire. Qu'en pensez-vous, Monsieur le Curé de Saint-Germain-des-Prés ?

M. LE CURÉ DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. — Au dernier Conseil du Comité, on exprimait précisément la pensée qu'il serait extrêmement utile que ces dames se réunissent au secrétariat par exemple, parce que si elles pouvaient, pendant les mois où l'on est à Paris, cinq mois environ, venir d'une manière régulière au secrétariat, on s'entendrait sur les mesures à prendre pour une commune action. Je crois qu'il serait bon d'avoir un jour fixe par mois; il faudrait que les sœurs vissent aussi ce jour-là.

SON ÉMINENCE. — Voilà, Mesdames, de bonnes pensées qui se produisent : vous auriez, par les sœurs, des détails immédiats. J'inclinerais pour qu'il y eût, comme dans la plupart des œuvres, un jour fixé à l'avance; on y compte; autrement, on s'engage pour d'autres choses. Votre Comité pourrait donc prendre un jour fixe de réunion chaque mois. Vous allez bientôt vous séparer, à

la fin du mois de juin. Il serait bon de vous entendre, dès aujourd'hui, pour une vente ; ne pourriez-vous pas dès à présent, désigner les dames vendeuses ? C'est presque toujours avant de se séparer que l'on choisit les vendeuses. On ne revient guère des vacances avant le mois de décembre ; il faut donc, à l'avance, se mettre en mouvement. Il y a des dames qui peuvent accepter dès aujourd'hui ; vous en demanderez d'autres ensuite. Il faut énergiquement travailler à augmenter nos ressources : profitez de votre séjour en province pour gagner de nouvelles dames patronnesses ou des dames bienfaitrices.

Nous aurons, à la Basilique de Montmartre, le 22 juin, notre prochaine réunion, à laquelle j'espère que le Bon Dieu me fera la grâce de me permettre d'assister. Je ne puis que vous recommander cette œuvre de bien et nous demanderons, en particulier, que ce pèlerinage nous procure la multiplication des dames patronnesses, ainsi que des dames bienfaitrices.

Voyez-vous, Monsieur de Kertanguy, quelque résolution à prendre encore ?

M. le baron DE KERTANGUY. — Je crois que la plus importante de toutes est celle qui concerne les réunions mensuelles des dames. C'est par les dames que les Sociétés de ce genre vivent ; ce sont elles qui apportent les meilleurs secours, les bonnes idées. Nous pouvons les appliquer, mais ce sont les dames qui ont réellement le génie d'organisation des œuvres charitables ; elles puisent dans les délicatesses de leur cœur des trésors de charité qui nous sont inaccessibles. Encore faut-il que leurs cœurs s'émeuvent et, pour cela, les réunions mensuelles sont nécessaires ; il faut que les sœurs y assis-

tent et viennent y dévoiler les besoins auxquels il convient de pourvoir dans leur quartier respectif.

SON ÉMINENCE. — Ces œuvres-là, quand nous les considérons chrétiennement, comme vous le faites avec moi, sont certainement des œuvres agréables à Dieu pour le salut des âmes car, en ce moment, si nous nous bornions à prêcher dans les églises, nous n'aboutirions pas toujours à grand'-chose, parce que l'on n'y vient pas assez ; je parle surtout de ces pauvres gens dont vous vous occupez : tandis que grâce à votre œuvre, on maintient chez eux la vie chrétienne. Vous nous avez dit qu'il y en avait quelques centaines qui avaient fait leurs pâques : il devrait y en avoir des milliers ! Il faut bien dire que le milieu dans lequel tombent ces pauvres gens, non seulement de la Bretagne, mais d'autres provinces, est un milieu tout à fait différent de celui qu'ils quittent. A Paris, ils ne connaissent pas d'ecclésiastiques ; alors ils se laissent entraîner par les habitudes générales.

Ces pauvres gens sont arrêtés dans leurs devoirs religieux par certaines difficultés pratiques, et alors, toutes les œuvres comme la vôtre sont des œuvres très utiles pour la sanctification. Le milieu dans lequel vivent ces braves gens est presque toujours un milieu sans foi ; ils souffrent d'abord, puis, au bout d'un certain temps, ils finissent par s'accoutumer à la nouvelle atmosphère.

Aussi je vous remercie avec une grande reconnaissance de tout ce que vous faites dans ces œuvres de charité pour tous ces habitants de la province, parce que c'est le salut des âmes qui en dépend et parce que dans ce moment-ci il faut lutter sur tous les points à la fois, surtout pour l'éducation des enfants qu'il faut tâcher de mettre dans des écoles chrétiennes.

Il y a pour ces enfants la difficulté que l'on signalait tout-à-l'heure, l'obligation de faire un peu plus de dépenses dans les écoles chrétiennes puisqu'on n'a pas pour les garçons les facilités qu'on a pour les filles. Il faut reconnaître pourtant que les parents attachent d'autant plus d'importance à l'école qu'ils font pour elle quelques petits sacrifices. L'idéal serait de constituer un fonds avec lequel on pût aider les enfants dont les parents ne peuvent pas payer les mois d'école.

Eh bien, Mesdames, je remercie le Bon Dieu d'avoir pu passer ces quelques instants avec vous, et nous allons continuer à travailler. Si le Bon Dieu me prête vie, l'année prochaine nous travaillerons davantage. Comme conclusion à ce que nous disions tout-à-l'heure, je prie les dames qui veulent bien diriger la vente de l'année prochaine de prendre dès à présent la qualité de vendeuses. Il faut songer au déficit.

M. le baron DE KERTANGUY. — Ce qu'il nous faudrait surtout, ce serait des adhésions nouvelles.

SON ÉMINENCE. — Vous entendez, Mesdames, il faut qu'en revenant à Paris, vous rapportiez chacune un certain nombre d'adhésions.

M. le baron DE KERTANGUY. — Le pèlerinage aussi nous sera utile à cet effet. J'espère qu'il nous fera mieux connaître et nous amènera des adhésions nouvelles.

SON ÉMINENCE. — Je l'espère aussi.

Le Cardinal bénit ensuite l'assistance et la séance est levée.

Les personnes qui désireraient faire parvenir directement aux Sœurs de Charité s'occupant des œuvres de « La Bretagne » des aumônes en argent ou en nature, peuvent les envoyer aux adresses suivantes :

Sœur ANNA, place Jeanne d'Arc, 22 ;

Sœur MARIA, 16, rue Basfroi ;

Sœur ANNE-MARIE, 29, rue Gassendi ;

Sœur LOUISE, 84, rue Martre, à Clichy ;

M^{lle} QUÉMENER, au Secrétariat, 23, rue de Vaugirard.

Les vêtements seront accueillis avec une reconnaissance particulière.

